

Canal V

Du neuf à l'Est de Verviers

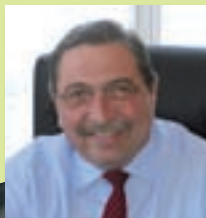
Connaissez-vous l'Hôtel de Biolley qui se dresse Place Sommeville en retrait de la voirie ? Bâtiment classé au Patrimoine de la Région wallonne, l'immeuble laissé trop longtemps à l'abandon entame aujourd'hui grâce à la Ville de Verviers, à la Région wallonne, à l'Institut du Patrimoine wallon et la Communauté française, une rénovation complète qui s'étendra sur quelques années. Au terme des travaux, il accueillera les Archives communales et un grand musée regroupant les collections du Musée des Beaux-Arts et du Musée d'Histoire et d'Archéologie.

Lorsque tout sera achevé d'ici trois ou quatre ans, la Place Sommeville aura pleinement réintégré le cœur historique de Verviers auquel elle a de tout temps appartenu et dont elle est le creuset. En effet, l'Hôtel de Biolley prendra une place éminente à côté de l'Eglise Saint-Remacle dans les circuits pédestres qui sillonnent Verviers d'Ouest en Est, l'un consacré aux fontaines, l'autre au patrimoine historique légué pour l'essentiel par le « siècle d'or » (19^{ème} siècle) de notre ville. Il constituera avec la Chapelle Ste Anne, elle aussi en rénovation, la « frontière Est » du quartier historique de Verviers qui s'ouvre avec l'Hôtel de Ville dont la restauration sera terminée dans moins d'un an.

Comme je l'ai indiqué récemment dans la presse, il nous reste à lancer le chantier du Grand Théâtre qui sera le point d'orgue d'une rénovation exemplaire d'un patrimoine public trop longtemps délaissé. Au-delà de la Place Sommeville, c'est tout l'Est de notre cité qui retrouve son passé industriel. Grâce aux crédits européens (FEDER) les sites des Couvalles, de l'Intervapeur et de l'Abattoir verront débiter prochainement leur assainissement puis leur transformation en zones d'activités économiques d'ici deux à trois ans.

Le Polygone de l'Eau ne sera bientôt plus le seul à contempler la superbe fontaine Marabout récemment inaugurée. Il sera rejoint par d'autres bâtiments du Forem (Construform/IFAPME) qui feront de Verviers Est un des pôles de formations les plus importants de Wallonie. Nous espérons ainsi attirer de nouvelles entreprises « urbaines » pour lutter efficacement contre le chômage qui touche nombre de nos concitoyens. Plus que jamais, Verviers bouge !

Claude DESAMA,
Bourgmestre
de Verviers



Le magazine d'information de la Ville de Verviers



CanalV



Photo de couverture : façade de l'Hôtel de Ville bâchée

Sommaire

Art public et Porte de la Paix..... 2

4^{ème} Festival International de Jazz à Verviers..... 3

Verviers, Ville propre !
La responsabilité de chacun..... 4

Les rues du Brou,
de l'Harmonie et
du pont Saint-Laurent
bientôt en semi-piétonnier..... 7

Eteignons la lumière..... 8

Un site pour le
service de Prévention..... 8

Le nouveau Vervibus..... 9

Allo, les pompiers..... 9

Les Chocolateries :
l'art et la saveur..... 10

La nouvelle « Maison Sociale
de l'Énergie » du C.P.A.S. 12

Ouverture d'un guichet
de l'énergie à Verviers 13

Un trompe l'oeil
plus vrai que nature..... 14

Police Vesdre :
La police progresse
dans sa stratégie de proximité..... 15

La Maison Marie-Louise
fête ses 40 ans 15

Agenda..... 16

Art public et Porte de la Paix

Le programme provincial en faveur de l'Art public et de la citoyenneté Aux Arts, etc. se poursuit à Verviers.

Un **après-midi de réflexions** sur l'Art public et l'artiste contemporain est organisé au Polygone de l'eau, rue de Limbourg 41B, **le 27 novembre 2010 de 14 à 18 heures**. L'entrée est libre, mais la réservation indispensable (nombre de places limité).

Au programme :

Michèle Degauque nous parlera de l'historique de l'Art public, **Adrian Jurado**, de l'Art public, l'expérience mexicaine, **Michel Barzin** de la situation de l'artiste contemporain, **Patricia Gérumont**, de l'apport de l'Art public en éducation permanente. **Claude Desama**, Bourgmestre de Verviers, conclura cet après-midi de réflexions. La modération des débats sera assurée par **Jean-Bernard Barnabé**, Directeur de l'Académie des Beaux-arts.

Pour accompagner cette séance, les **expositions** « Water l'Eau » (Marc Dixon) et « Art Public et eau » (collection des Amis

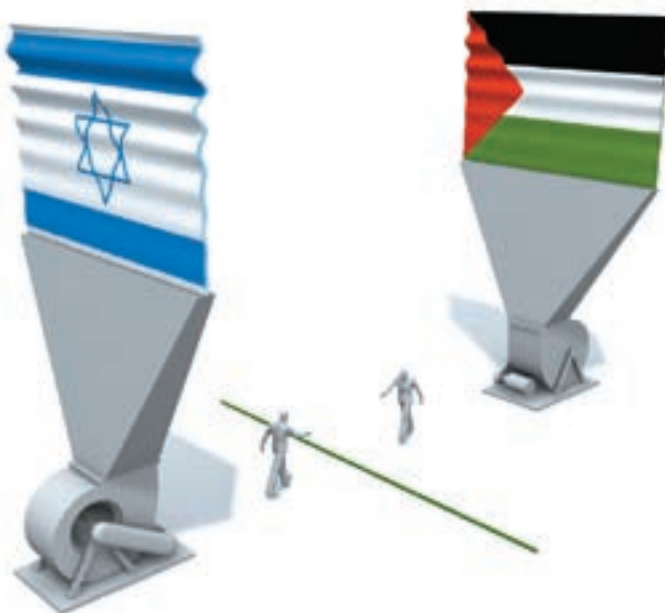
des Musées de Verviers) seront présentées au Polygone de l'eau, **du 19 novembre au 3 décembre 2010**.

Mais le cœur du programme 'Aux Arts, etc.' à Verviers, c'est l'implantation par **Alain De Clerck** de sa sculpture en faveur de la paix au Proche-Orient aux abords de l'Hôtel de Ville verviétois.

Sur une idée du député provincial **Paul-Emile Mottard**, la province de liège a décidé d'offrir à 16 communes la présence d'un artiste qui suscite la réflexion sur l'Art public et la citoyenneté.

Alain De Clerck a été désigné pour travailler à Verviers et a dès lors pris part à de nombreuses actions préparant l'arrivée de sa 'Porte de la Paix' dans notre ville.

La porte de la Paix sera visible jusqu'au 18 décembre 2010.



Renseignements sur le programme «aux arts, etc.» à Verviers :
michele.corin@ccrv.be 087/39.30.46

Le 4^{ème} Festival International de Jazz à Verviers

Comme chaque année depuis ses débuts, le festival verviétois propose une affiche variée et des plus attractives :

Après le célèbre **Trio Esperança** au Grand Théâtre de Verviers et **Yves Teicher & Stéphane Martini** en lever de rideau, il vous reste à assister à une autre des grandes soirées du festival, le **18 octobre** avec **Maceo Parker** à 20 heures au Sixty Six.

Maceo Parker a joué avec James Brown, Ray Charles et les Red Hot Chili Peppers, pour n'en citer que quelques uns. Il fait partie du groupe Prince depuis 2000 mais continue en parallèle sa carrière solo.

L'originalité de l'édition 2010 c'est la multiplication des lieux de concerts : Le café 'Chez Georges' et le Conservatoire de musique de Verviers rejoignent ainsi l'équipe du festival, avec l'asbl CCRV (Espace Duesberg) et le Sixty Six de Francis Geron.

4TH FESTIVAL INTERNATIONAL
JAZZ À VERVIER
 DU 4 AU 19 OCTOBRE 2010
 WWW.JAZZAVERVIER.BE
 INFO: 0475 411 260

LUNDI 4 OCTOBRE 20H SPIRIT OF 66 12€
THORBJORN RISAGER

MERCREDI 6 OCTOBRE 20H BIRASSERIE CHEZ GEORGES (CONCERT GRATUIT)
 JEAN-FRANCOIS MALJEAN TRIO AND RHONNY VENTA

VENDREDI 8 OCTOBRE 20H GRAND THEATRE 17€
 YVES TEICHER AND STÉPHANE MARTINI
TRIO ESPERANÇA

SAMEDI 9 OCTOBRE 19H30 SALLE ESPACE DUESBERG 15€
 BIG BAND CONSERV. MAASTRICHT "LES VITZ KIDS"
 21H **BELGIUM BIG BAND**
 DIRECTION MIMI VERDERAME

DIMANCHE 10 OCTOBRE 11€
 15H SALLE DU CONSERVATOIRE DE VERVIER
JAZZ AT THE CONSERVATOIRE
 COMBOS AND BIG BAND

JEUDI 14 OCTOBRE 20H SPIRIT OF 66 17€
SAVOY BROWN
 FEATURING **KIM SIMMONDS**

LUNDI 18 OCTOBRE 20H SPIRIT OF 66 30€
MACEO PARKER

MARDI 19 OCTOBRE 20H SPIRIT OF 66 20€
MICHAEL LANDAU

Logos of sponsors: CCRV, Le Conservatoire de Verviers, Maceo Parker, VivaCité, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Verviers, Ville propre ! La responsabilité de chacun...

L'intervention de la Ville en matière de nettoyage public

31 agents de la Ville et 10 personnes d'une société privée (s'occupant exclusivement du centre-ville) sont en charge de la propreté publique à Verviers. Ensemble, ils œuvrent tout au long de l'année à la propreté des rues et au bon entretien de l'espace public, et ce par tous les temps. Leur travail est essentiel ! Il est difficile à plusieurs égards... Soutenons-les. Respectons-les !

En quoi consiste le nettoyage public ?

- Entretien 250 km de voiries : balayage mécanique et manuel ;
- Vidanger 1.600 poubelles publiques, dont 400 dans le centre-ville ;
- Enlever les dépôts clandestins ;
- Recharger les 50 Doggynets avec des sachets pour les déjections canines ;
- Placer, remplacer et entretenir le mobilier urbain ;
- Assurer le nettoyage des Canisites ;
- Enlever les tags sur le mobilier urbain et les monuments publics ;
- Entretien les abords des bulles à verre ;
- Nettoyer les bords de la Vesdre ;
- Entretien les fontaines...



Les services mis à disposition des citoyens en matière de collectes de déchets

Chacun est responsable des déchets qu'il produit. Renseignez-vous, en fonction du type de déchets, sur les filières à votre disposition telles que les diverses collectes en porte à porte, les bulles ou encore le recyparc.

Les sacs verts déchets ménagers sont collectés 1x/semaine.

- Le jeudi pour la **zone 1** (Stembert, Heusy, Polleur et une partie de Verviers)
- Le vendredi pour la **zone 2** (Petit-Rechain, Lambermont, Ensival et l'autre partie de Verviers).

Seuls les sacs verts réglementaires avec le blason de la Ville de Verviers sont autorisés. De plus, les sacs ne doivent pas peser plus de 25 kilos.

Le sac bleu PMC permet d'éliminer sélectivement : les bouteilles et flacons en Plastiques, les emballages Métalliques et les Cartons à boissons. Ils sont collectés toutes les 2 semaines, le même jour que les papiers-cartons. Le mercredi pour la zone 1 et le mardi pour la zone 2 .

Les papiers-cartons sont collectés toutes les deux semaines, le même jour (mais pas en même temps) que les PMC.

Le mercredi pour la zone 1 et le mardi pour la zone 2 .

Les papiers/cartons ménagers ne peuvent être souillés ; les boîtes de carton ménagers seront rabattues et aplaties; les papiers seront ficelés ou rassemblés dans des caisses en carton et déposés sur le trajet des tournées.

La collecte des encombrants est organisée en porte à porte, SUR INSCRIPTION au 087/55.48.78, sous forme



non compactée avec réemploi et/ou valorisation d'un maximum de déchets. Maximum 1,5 m³ de déchets par ménage et par enlèvement, avec maximum 4 passages par ménage par an.

Les objets suivants seront enlevés :

- les récipients volumineux,
- les meubles et parties de meubles en ce compris les meubles démontés,
- les matelas et sommiers,
- les métaux et ferrailles,
- les appareils électriques et électroniques,
- les articles ménagers, de loisirs, jouets et articles de nursing (trop volumineux pour être déposés dans le sac vert),
- les pneus (max 4 pneus par ménage et par an)...

Les objets suivants ne seront pas enlevés :

- les objets qui (de par leur taille) peuvent être éliminés via le sac vert payant,
- les déchets issus d'une activité commerciale ou professionnelle, • les déchets déposés en vrac dans des sacs gris ou des caisses,
- les vêtements et chaussures (récoltés séparément via les bulles),
- les déchets de construction, démolition ou de transformation (en ce compris les WC, lavabo, baignoire, châssis de fenêtre,...),

- les déchets de jardin, les déchets faisant l'objet de collectes sélectives (papiers-cartons, P.M.C., bouteilles en verre),
- les débris de verre et objets risquant de blesser le personnel,
- les déchets spéciaux, pots de peinture, piles et autres produits toxiques,
- les bonbonnes de gaz.

Le recyparc, véritable outil de prédilection pour le tri des déchets voués au recyclage. **Vous pourrez y apporter :**

- les papiers – cartons,
- les métaux,
- les P.M.C.,
- les huiles moteurs,
- les huiles et graisses de friture,
- les verres (blancs et colorés),
- les bouchons de liège,
- les cartons à boisson,
- le bois,
- les piles,
- les consommables d'impression,
- le polystyrène expansé/frigo-lite,
- les déchets spéciaux ménagers,
- les encombrants,
- les briques et briquillons,
- les terres et sables,
- les déchets de jardin,
- les films plastiques,
- les pots de fleurs en plastique,
- les matériaux de construction contenant de l'amiante,
- les gros et petits électroménagers,...

49 sites de bulles à verre (bulles blanches + bulles vertes) sont répartis sur le territoire communal. Ils servent à la collecte des bouteilles et bocaux en verre transparent. Les miroirs, les porcelaines, verres, plats ... ne peuvent être déposés dans les bulles.

Déposez les vêtements que vous ne portez plus dans les 23 bulles « Terre ». **Attention**, seuls les vêtements propres et en bon état peuvent y être déposés, ainsi que les chaussures liées par paires, lingerie et linge de maison, article de maroquinerie. **Sont interdits** : les vêtements déchirés, sales, les déchets de couture, les coussins et édredons, les chaussures dépareillées, les bottes en plastique, les chiffons !

Les responsabilités des citoyens en matière de propreté publique

Respectez les horaires de dépôt pour les collectes de déchets, sans dépôt anticipé ou tardif, au plus tôt la veille après 18h, au plus tard le jour même pour 6h le matin.

Évitez les dépôts dans les bulles à des heures tardives : pour préserver la quiétude des riverains, tout dépôt entre 22h et 6h est à proscrire.

Jetiez vos mégots dans des endroits appropriés : certaines poubelles publiques sont équipées de cendriers de rue intégrés et des cendriers sont placés à l'entrée des bâtiments administratifs communaux.

Jetiez les papiers et autres petits détritrus produits en rue dans les poubelles publiques. 1600 poubelles sont dispersées sur la commune, dont 400 en centre-ville !

Ne pas abuser des poubelles publiques ! Il est interdit d'y engouffrer ou d'y déposer à leur pied vos déchets ménagers ou autres objets encombrants.



Chaque citoyen est responsable de l'entretien de son trottoir. A chacun de balayer et ramasser les déchets devant son immeuble, d'éliminer les herbes et d'épandre du sel en temps de gel !

Évacuez **les déjections canines** en les ramassant avec votre propre sac ou via les dispositifs doggynets (distributeurs de sachets) ; utilisez également les canisites.

- **Il est interdit** de cracher et d'uriner sur la voie publique !
- **Il est interdit** de dégrader ou de salir le mobilier urbain.
- **Il est interdit** de déverser des eaux usées sur la voie publique.

En chiffres

Coûts du nettoyage public :

- 207.000 € de logistique
- 591.759 € de charge de personnel
- 412.476,36 € pour la société privée en charge du centre-ville

Coûts des collectes de déchets

- 486.240,79 € collecte sacs verts
- 100.466,98 € collecte encombrants

Coûts Intradel, Intercommunale de traitement des déchets : 1.932.520,76 €€

Attention contrôles et... sanctions !

Malgré l'information et la sensibilisation, **les comportements inciviques continuent** : l'abandon de déchets au pied des poubelles publiques, des bulles à verre, dans des bosquets, sur les trottoirs, les crottes de chiens, les sacs poubelles qui traînent,...



Donc complémentirement à la sensibilisation et aux moyens très importants dégagés pour assurer la propreté publique, et dans un but de responsabiliser le citoyen par rapport à l'impact des incivilités, **la Ville intensifie sa politique répressive.** Attention, la **police**, les **agents constatateurs communaux** et les **gardiens de la paix** sillonnent le territoire pour contrôler et sanctionner les délinquants environnementaux !

Des brigades mixtes, (collaboration entre les services de police et le service technique des travaux) organisent chaque semaine des opérations pour lutter contre les dépôts sauvages.

Les amendes peuvent aller de 50 à 100 000 euros.

Rappel :

- les sacs abandonnés au pied des bulles sont des dépôts sauvages et sont passibles d'une amende administrative.
- les objets déposés sur la voie publique qui n'auraient pas fait l'objet d'une inscription préalable à la collecte des encombrants, ou ne font pas partie des objets à collecter lors d'une collecte sur inscription, sont considérés comme dépôt clandestin et donc passibles d'une amende administrative.

Pour contrer le phénomène des **sacs de collectes en porte à porte sortis en dehors des horaires**, les gardiens de la Paix du service de Prévention sont sur le terrain quotidiennement pour interpeller le citoyen et lui rappeler les consignes. Le non respect peut entraîner une amende administrative.

Si votre sac PMC ou colis papiers-cartons s'est vu apposer une main rouge : le collecteur a constaté une erreur de

tri dans celui-ci. Dans ce cas, il laisse le sac sur place pour que son propriétaire le rentre pour le trier. Ensuite le sac peut être ressorti à la collecte suivante. Il suffit pour cela de détacher la première face de l'autocollant. Les gardiens de la Paix du service de Prévention interviennent sur terrain les jours suivants les collectes sélectives pour informer et faire rentrer les sacs sur lesquels une main rouge aurait été apposée.

Si vous ne rentrez pas votre sac, vous risquez une amende administrative.



Campagne propreté publique

Vous aussi, vous voulez une ville propre ? Alors participez à la campagne « Verviers, Ville propre. Un jeu d'enfant ! On y gagne tous ! ».

Les affiches sont disponibles sur simple demande au Service Environnement – Pont de Sommeville, 2 ou via mail à l'adresse environnement@verviers.be

Tonnages des déchets

Quantités récoltées en porte à porte :

- 10.399,56 tonnes de déchets ménagers, soit 190,75 kg/an/hab
- 575,2 tonnes de PMC, soit 10,5 kg/an/hab
- 2.427,34 tonnes de papiers-cartons, soit 44,52 kg/an/hab
- 561 tonnes d'encombrants, soit 10,29 kg/an/hab

Quantités récoltées pour les bulles à verre :

- 1.174,689 tonnes de verre dont 561,246 tonnes de verre blanc et 613,443 tonnes de verre de couleur, soit 21,55 kg/an/hab

Quantités récoltées pour les bulles à vêtement :

- 36,041 tonnes, soit 6,7 kg/an/hab

Quantités récoltées par le nettoyage public :

- 579,65 tonnes de déchets de balayage
- 1.092,42 tonnes de déchets ménagers soit 20,04 kg/an/hab (dépôts sauvages + poubelles publiques)
- 232 tonnes d'encombrants (dépôts sauvages)



Pour toutes informations : Service Environnement 087/32 75 57
ou rendez-vous sur www.unjeudenfant.be

Les rues du Brou, de l'Harmonie et du pont Saint-Laurent bientôt en semi-piétonnier

Le centre-ville rendu aux piétons ! Ce sera bientôt une réalité dans les principales artères commerciales du centre-ville. Les travaux ont débuté cet été et devraient se terminer fin septembre 2011 pour les rues du Brou et de l'Harmonie et fin juin 2012 pour le pont Saint-Laurent.

Commerces accessibles

Durant les travaux, le centre ville et ses commerces resteront accessibles et les livraisons pourront toujours s'effectuer. Par ailleurs, les travaux seront interrompus durant les fêtes de fin d'année, la braderie et les soldes.

La circulation et le stationnement seront toujours possible mais le stationnement sera toutefois localement réduit, voire interdit et la circulation susceptible d'être adaptée.

Parking

En plus des parkings existants, un parking supplémentaire de 126 places est mis à disposition de l'ensemble des usagers selon la même tarification qu'en voirie. Il s'agit du parking de l'ancien Delhaize, rue Lucien Defays.

Arbres, pavés en grès et mobilier urbain

L'axe Brou-Harmonie-Pont Saint-Laurent sera aménagé de plain-pied. Les véhicules pourront y circuler, mais à une vitesse maximale de 30km/h. Du mobilier urbain ainsi que des arbres borderont les voiries de manière à rendre plus convivial cet espace. Une attention particulière sera accordée aux personnes à mobilité réduite, notamment par



l'installation des lignes guides dédiées aux personnes malvoyantes.

L'ensemble des places de stationnement sera supprimé au profit d'espaces dédiés aux piétons et autres modes doux. Les zones de livraisons seront remplacées par des espaces à intervalles réguliers pour permettre l'arrêt et le déchargement des camions.

Le revêtement sera composé de pavés en grès de formats différents ainsi que de pierre bleue.

Dans le prolongement de la place Verte, la partie Sud du Pont Saint-Laurent, située entre la rue du Brou et la rue Xhavée formera un large piétonnier.

La circulation, actuellement dans le sens Nord-Sud (place du Martyr-place Verte) sera inversée de manière à ce que, provenant de la rue du Brou, les véhicules circulent vers la place du Martyr.

L'installation des bornes rétractables à l'entrée de l'axe Brou-Harmonie-Pont Saint-Laurent permettra de fermer l'accès aux véhicules à l'occasion d'événements ponctuels (Braderie, Fiestacity,...).



➔ Infos :

**Service des Affaires
Economiques et de la Mobilité**
Tél. : 087/32 53 85

Service des Travaux
Tél. : 087/32 75 10

**Verviers Ambitions
Gestion Centre Ville**
Tél. : 087/32 53 31

Eteignons la lumière

La Ville de Verviers a décidé de participer à la Nuit de l'Obscurité 2010.

Cette action qui vise à sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse et aux gaspillages d'énergie est organisée par la Fédération Inter Environnement Wallonie et l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes.

Les actions prévues à cette occasion :

Nous invitons l'ensemble des verviétois à poser un geste en éteignant les lumières, **la soirée et la nuit du samedi 16 octobre 2010.**

Le **PCDN** organisera une **balade nocturne** dans le domaine du Faweux pour une découverte particulière de la faune et de la flore de la forêt. L'obscurité exacerbe nos sens et nous permet de percevoir différemment la nature. (**inscriptions par mail à l'adresse suivante :**

pcdn@verviers.be ou par téléphone au **087/32 75 75 • 087/32 75 57**).

Pour les restaurateurs ou cafetiers, pourquoi ne pas envisager un menu spécial ou une soirée dégustation aux chandelles pour l'occasion ?



Un site pour le service de Prévention

Le service de Prévention est heureux de pouvoir annoncer la mise en ligne de son site internet : **www.prevention-verviers.be**

Ce site se veut une fenêtre ouverte sur les actions mises en place par le service Prévention au profit des citoyens dans les différents quartiers de la Ville de Verviers. Il se veut ouvert et accessible à tous « Pour trouver des solutions, pour mieux vivre et pour s'investir ». L'équipe du service de Prévention est à votre entière disposition pour toute information complémentaire. **N'hésitez pas à nous contacter.**

➔ **Infos :** service de Prévention
Ville de Verviers • Rue des Alliés, 19
☎él. : 087/35 37 25 • Fax : 087/39 89 27
✉ service.prevention@verviers.be

LA SEMAINE DE L'EMPLOI
DU 13 AU 20 OCTOBRE 2010

À VERVIERS
VENDREDI 15 OCTOBRE 2010
DE 10H À 17H

Centres de compétence Forem Formation Polygone l'Eau/FormAlim
Rue de Limbourg, 41b

TROUVEZ VOTRE FUTUR JOB OU LA FORMATION QUI VOUS CONVIENT !

WWW.LEFOREM.BE - 0800/93 947

ENTRÉE GRATUITE

LE FOREM

Le nouveau Vervibus



Le service de l'Égalité des Chances a reçu un nouveau véhicule pour le transport des personnes à mobilité réduite.



Service Régional d'Incendie

Allo, les pompiers...

Les services de secours sont disponibles 24h/24 ; 7j/7. La rapidité de l'intervention dépend principalement du premier appel vers le centre de secours. Pour appeler une ambulance ou les pompiers, le seul numéro à retenir est le 112 qui est le numéro d'urgence européen.

Votre appel arrivera directement au centre de secours de Liège qui récoltera les informations pertinentes pour envoyer les secours

adéquats. En fonction du problème, le centre de secours de Liège contactera directement les pompiers, le service d'ambulance, le service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), le service du gaz, la police...

Il est primordial de répondre à toutes les questions posées même si vous avez l'impression que le temps s'écoule. Sachez que les secours peuvent être alertés alors que vous continuez à répondre aux questions.

De part l'usage intensif des téléphones mobiles, la localisation exacte de l'incident est rendue plus difficile. Il est donc préférable d'utiliser un téléphone fixe si vous en avez à proximité, car l'adresse d'intervention est directement affichée au centre de secours. Si vous utilisez un GSM, il convient d'être très précis dans l'adresse car certaines rues peuvent induire des erreurs comme la rue Jardon au centre-ville et l'avenue Julien Jardon à Stembert.



Pour rappel, le numéro de secours pour la Police est le 101.

Les Chocolateries : l'art et la saveur

Avis aux gourmands et gourmets !

Nous retrouverons avec plaisir le festival du chocolat du 19 au 21 novembre, place du Martyr pour la cinquième édition.

Le chapiteau accueillera de nombreux artisans chocolatiers et boulangers, ainsi que des écoles :

- Forem-Formalim
- Ecole d'Hôtellerie de Spa
- Ecole Notre-Dame

- Union professionnelle des Boulangers
- Chocolatier Saive
- Chocolatier Darcis



- Pralines Mireille
- Couleur Chocolat
- Planète Kaquao
- Boulangerie Larondelle
- Boulangerie Kockartz
- M. Burgrave (cuber dons)
- Café Liégeois

Un concours de pièces montées, dirigé par Jean-Philippe Darcis, sera organisé pour les écoles. Des animations sont également prévues pour les enfants.

Heures d'ouverture

• Vendredi 19 novembre :

de 15h à 21h

(16h : délibération du jury)

• Samedi 20 novembre :

de 10h à 20h

• Dimanche 21 novembre :

de 10h à 19h

Prix d'entrée : 4 euros€

La recette de Planète Kaquao :

Mousse de mascarpone au chocolat

Ingrédients

pour 4 personnes :

- 150g de chocolat noir (70% cacao minimum)
- 100g de mascarpone
- 2cl de rhum
- 2 jaunes d'œufs
- 3 blancs d'œufs
- 50g de sucre
- Cacao en poudre

Préparation :

Concasser le chocolat et le faire fondre dans un récipient au bain marie.

Verser les jaunes dans un saladier.

Ajouter le sucre jusqu'à obtention d'une crème mousseuse et blanchâtre.

Ajouter le rhum.

Incorporer le mascarpone et le chocolat fondu. Bien mélanger pour obtenir un mélange homogène.

Battre les blancs d'œufs en neige. Incorporer les blancs dans la crème au chocolat. Mélanger très doucement en soulevant.

Verser la mousse dans des bols individuels. Mettre les bols au réfrigérateur pendant 3 heures avant de servir.

Tamiser les portions de cacao en poudre avant de servir.

Vous pouvez décorer d'une petite pointe de chantilly ou d'une feuille de menthe fraîche.



Infos : Service des Evènements • Tél. : 087/32 53 20

La nouvelle « Maison Sociale de l'Énergie » du CPAS

Le CPAS de Verviers a inauguré le 23 septembre la nouvelle « Maison sociale de l'Énergie ».

Grâce à une équipe pluridisciplinaire elle aide les usagers dans leurs difficultés énergétiques et le paiement de leurs factures d'eau, dans le respect des dispositions légales applicables aux CPAS.



Les agents du Service reçoivent sur rendez-vous :

Maison sociale de l'Énergie

Rue Peltzer de Clermont, 64
4800 Verviers

Tél : 087/46.86.86

Le service est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

La « Maison sociale de l'Énergie » propose les services suivants :

Rendez-vous « Énergie »

aide les personnes en difficulté de paiement de leurs factures de gaz et/ou d'électricité ;

Guidance budgétaire et énergétique

aide aux personnes dans la gestion quotidienne de leur budget avec accompagnement énergétique ;

Guidance sociale énergétique

aide aux personnes dans la compréhension de leurs factures d'énergie, l'analyse de la consommation et les difficultés liées aux index. Conseils en vue de réduire les consommations d'énergie ;

Fonds social Mazout

octroi d'allocations de chauffage selon des critères de revenu légalement définis ;

MEBAR

introduction selon des critères de revenu légalement définis, d'un dossier auprès de la Région wallonne pour principalement l'obtention d'un moyen de chauffage ;

Service de l'Eau du CPAS de Verviers

aide apportée aux personnes en difficulté de paiement de leurs factures d'eau.

La
**Maison Sociale
de l'Énergie**
C.P.A.S. de VERVIERS

Ouverture d'un guichet de l'énergie à Verviers

Inauguré le 7 septembre dernier, le guichet de l'énergie de Verviers est le fruit d'un partenariat entre la Région wallonne et la Ville de Verviers.

- Vous estimez qu'il est temps de réduire vos factures d'énergie !
- Que faire au quotidien pour diminuer mes consommations d'énergie ?
- Comment construire ou quels travaux dois-je effectuer dans mon logement pour éviter des consommations d'énergie trop importantes ?
- A quelles primes « énergie » ai-je droit ?
- Qu'est ce que la Performance Energétique des Bâtiments (la PEB) ?
- Pourquoi réaliser un audit énergétique de mon habitation ou recourir aux énergies renouvelables ?...

Autant de sujets pour lesquels les ménages pourront trouver une information auprès des 2 consultants qui travaillent au guichet de l'énergie, un **service public d'accueil, d'information et de conseil à la population dans le domaine de l'efficacité énergétique et ce de manière experte et GRATUITE.**

Le bureau installé à Verviers est dédié aux communes d'Aubel, Aywaille, Dison, Herve, Olne, Pepinster, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Pont et Verviers.



Adresse :

Guichet de l'énergie de Verviers

Pont de Sommeleville, 2
4800 VERVIERS

Tél. : 087/32 75 86 ou 87
Fax : 087/32 75 88

Heures d'ouverture :

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h

Le mercredi
de 13h à 16h

Ou sur rendez-vous



e-mail : guichetenergie.verviers@spw.wallonie.be

Un trompe l'oeil plus vrai que nature

Depuis fin juin une bâche, entièrement subsidiée par la Région wallonne, recouvre la façade principale de l'Hôtel de Ville.

Cette bâche représente la façade telle qu'elle sera dans quelques mois, à la fin des travaux, une façon originale de masquer les désagréments d'un chantier qui devrait se terminer dans le courant 2011.

Ce procédé, réalisé par la société Schmitz Digital Printing, est une première en Wallonie. Il a déjà été employé à Bruxelles lors des travaux de rénovation du bâtiment qui abrite désormais le musée Magritte ou d'une église place du Sablon.

Trois étapes ont été nécessaires à la fabrication de cette bâche. On a d'abord réalisé des prises de vue avec une nacelle élévatrice pour en garantir l'horizontalité des clichés. Une quarantaine de photos numériques ont été prises pour arriver à un quadrillage complet de la façade. Ces photos ont fait l'objet d'un retouchage parfait pour arriver à ce que l'Hôtel de Ville devra être. Un toilettage minutieux à l'ordinateur réalisé par un infographiste a permis d'ajouter quel-

ques éléments plus vrais que nature, comme des bouts de ciel, ou le reflet des nuages dans les vitres.

La photo terminée fait place à une maquette papier à l'échelle, puis c'est l'étape des retouches avant impression.

L'impression s'est faite sur plus de 650 m² de bâche PVC micro perforée en plusieurs morceaux (3 grands + 2

latéraux) aux dimensions exactes de l'échafaudage. Le pourtour est soudé puis muni d'œillets.

La bâche est ensuite attachée par des cordes en nylon. Très solide, ce système est prévu pour résister à toutes les intempéries.

Un résultat vraiment esthétique pour un procédé à la pointe de la technologie !



Schmitz Digital Printing
Allée des Artisans 3 • 5590 Ciney
Tél. : 083/21 62 58





La police progresse dans sa stratégie de proximité

En janvier 2011, les habitants de Verviers pourront compter sur une nouvelle maison de police. Située rue Snoeck à Ensival, elle couvrira notamment le territoire d'Ensival et de Lambermont. La Zone Vesdre mettra ainsi 6 maisons de police à disposition du citoyen, contre 5 actuellement, et sans compter l'Hôtel de police situé Chaussée de Heusy. Un changement beaucoup plus important qu'il n'en a l'air !

La mise en service de ce nouveau bâtiment s'inscrit dans le sillage des différentes initiatives développées depuis le début de la Zone Vesdre, en 2002, et qui se marquent notamment par le développement d'une infrastructure « de proximité », décentralisée. Les citoyens disposent ainsi d'un point d'accueil proche de leur domicile, avec d'excellentes conditions d'accueil. Pour le policier, c'est aussi un « plus » évident. Le bâtiment est hyper-moderne, le mobilier et le matériel bureautique sont neufs, les bureaux ont été entièrement pensés en fonction de l'organisation et des besoins opérationnels.

Cependant l'ouverture de la maison de police d'Ensival, c'est bien plus que l'ouverture d'un nouveau bâtiment : c'est une étape majeure dans l'évolution du fonctionnement de la zone, dans la prise en charge des quartiers et de leurs besoins en terme de sécurité. Ainsi, la Zone Vesdre ne va pas simplement passer de 5 à 6

secteurs en passant de 5 à 6 maisons de police. Elle va procéder à un redécoupage de son territoire. Au lieu de 53 quartiers, la Zone de Police en comptera 14, ce qui permettra à chacun d'être desservi par une équipe de quartier dont la taille variera en fonction des besoins sécuritaires spécifiques

Expérimentées depuis plus d'un an à la Maison de police de Dison, qui couvre notamment Petit-Rechain, le projet équipe de quartier signifie la fin de la figure traditionnelle du policier de quartier et une amélioration du service à la population.

Dès janvier, chaque citoyen de la Zone Vesdre pourra compter sur une équipe de quartier, dirigée par un Chef d'équipe et composée de 6 à 12 policiers de proximité qui seront actifs sur un seul quartier. Les avantages sont nombreux : présence policière accrue au bénéfice du citoyen, implication d'un plus grand nombre de policiers

dans le travail de quartier, élargissement des compétences mises à disposition du public et une plus grande continuité du service public.

Nouveau découpage territorial, nouvelle organisation mais aussi nouvelle stratégie et donc nouvelles actions ! Chaque quartier de la Zone Vesdre bénéficiera en janvier d'un « Plan de sécurité de quartier ». Une expression presque savante mais qui signifie que les équipes vont analyser dans le détail et mettre en avant les spécificités du quartier qu'elles ont en charge, notamment en matière de criminalité, de roulage, d'ordre public et de nuisances. Sur cette base, des mesures efficaces, pragmatiques et réalistes seront progressivement mises en oeuvre afin de répondre aux attentes différenciées de la population. Petit-Rechain, Lambermont, l'hyper-centre de Verviers, Ensival, Pepinster,... ont des spécificités. La police en tient compte par cette stratégie de proximité !

La Maison Marie-Louise fête ses 40 ans.

Créée en 1970, la Maison Marie-Louise accueille les sans abris et les aide à résoudre les problèmes qu'entraîne cette forme extrême d'exclusion.

33 personnes (éducateurs, médecin, infirmier, assistants sociaux,...) forment l'équipe qui gère les services : logements, accompagnement social, ateliers de valorisation de la personne, etc... car « Le droit au logement est un droit constitutionnel », ne l'oublions pas.



Maison Marie-Louise

20 rue Sainte-Anne • 4800 Verviers
Tél. : 087/30 79 10

Agenda

Bouger, se cultiver, s'amuser, se balader...

Concerts, Spectacles et Festivals

Jusqu'au 19 octobre	Festival de Jazz	Spirit of 66, conservatoire, «Chez Georges»	087/39 30 46
Samedi 16 octobre à 20h	Les chansons de Starmania	Grand-Théâtre	087/39 30 30
Samedi 16 octobre à 15h	Rencontre littéraire : Caroline Lamarche présente Javier Marias et les romanciers espagnols	Bibliothèque, place du Marché	087/32 53 36
Dimanche 17 octobre à 11h	J. C.Vanden Eynden, piano	Foyer du Grand-Théâtre	087/39 49 89
Vendredi 22 octobre à 20h30	Cercle du Jazz Hot : Buster and the Swing	Hôtel Verviers	087/ 64 72 67
Jeudi 28 oct à 20h	Théâtre : « Sarah et le cri de la langouste »	Grand-Théâtre	087/39 30 30
Mercredi 10 nov. à 20h	Comédie : « Le spectateur condamné à mort »	Espace Duesberg	087/39 30 30
Du 19 au 21 novembre	Les Chocolateries	Place du Martyr	087/32 53 16
Vendredi 19 novembre à 20h	Elvis, a Musical Legend	Grand-Théâtre	087/39 30 30
Jeudi 25 novembre à 20h	Roland Magdane	Grand-Théâtre	087/39 30 30
Jeudi 25 novembre à 20h	Ciné-club : « Si le vent soulève les sables » de Marion Hansel	Espace Duesberg	087/39 30 30
Vendredi 26 novembre à 20h30	Cercle du Jazz Hot :Tribute to Stan Getz	Hôtel Verviers	087/64 72 67

Expos et Culture

Du 8 octobre au 18 décembre	« Aux Arts » : La Porte de la Paix de Alain De Clerck	Place du Marché	087/39 30 46
Vendredi 8 octobre à 20h	Conférence par J. F. Istasse : « Cléopâtre Reine d'Orient et d'Occident »	Maison de la Laïcité	087/39 30 30
Du 22 octobre au 16 janvier	Expo : « Il était une fois ...Féeries »	CTLM	087/30 79 20
Jeudi 28 octobre à 20h	Conférence : « A la recherche du sens perdu » par M. Marc Eyskens, Ministre d'Etat	Espace Duesberg	087/39 30 30
Dimanche 7 novembre à 15h	La culture japonaise (porcelaine, jardins,...)	Musée des Beaux-Arts	087/33 16 95

Sports, Loisirs et Nature

Samedi 9 octobre de 15h à 19h	Journée récréative à la crèche Kangourou	Rue de Stembert 293	087/33 74 01
Mercredi 13 octobre de 13h30 à 16h30	Après-midi récréative et enrichissante : portraits, photos, grimages, massages, conf-débat par l'ONE et la commission com. de la Famille	Rue de Rome 17 (face à SFX1)	087/32 52 99
Samedi 16 octobre à 19h	Découverte sensorielle de la nature par le PCDN	Bois de Faweux	087/32 75 75
Samedi 16 octobre à 20h	Promenade guidée de l'AGAV : le cimetière de Verviers en nocturne	RDV : cimetière rue de la Cité	087/67 97 42
Dimanche 31 octobre de 8h à 13h	Grande bourse aux jouets	Espace Minière	0495/28 22 20
Dimanche 31 octobre de 14h à 21h	Grande après-midi « Halloween »	CTLM	087/30 79 20
Dimanche 21 novembre à 14h	Promenade guidée de l'AGAV : circuit musical autour de l'Emulation	Place Verte sous la Halle	0498/42 96 45
Samedi 27 novembre de 11h à 16h	Journée de l'arbre : distribution, animations	Plaine du Rouheid	087/32 75 75

**Retrouvez l'agenda de la Ville de Verviers sur :
www.verviers.be et www.paysdevesdre.be**